

INFO PROJET PILOTE
IDENTIFICATION PERMANENTE ET TRAÇABILITÉ DES CERVIDÉS
(Available in English)

Le projet pilote est maintenant terminé. Voici un résumé des actions et des conclusions

Depuis juin 2004, l'Association cerfs rouges du Québec (ACRQ) et l'Association des éleveurs de wapitis du Québec (AEWQ) travaillent d'un commun accord pour que soit mis en place un système d'identification permanente et de traçabilité des cervidés au Québec et au Canada. C'est dans cette optique que le projet pilote sur l'identification et la traçabilité des cervidés, avec la collaboration d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ), s'est réalisé au cours des deux dernières années.

Le projet a été financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Répartition des éleveurs qui ont participé au projet pilote :

- 14 éleveurs de wapitis;
- 12 éleveurs de cerfs rouges;
- 2 éleveurs de cerfs de Virginie.

Nombre d'identifiants posés et expérimentés : plus de 4 000.

Le projet

CE QUI A ÉTÉ FAIT	LES RÉSULTATS
Cibler les besoins des producteurs de cervidés et expérimenter l'intégration de la filière cervidés à la base centrale de données multiespèces.	<p>Un seul point de chute pour la transmission de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ tâche administrative des producteurs peut être réduite; ✓ diminution du délai d'obtention de permis de transport, d'exportation et d'importation; ✓ permet l'utilisation du site Internet approuvé (par exemple : ATQ) où plusieurs fonctions liées à la régie sont accessibles.
Expérimenter l'identification électronique (bouton Allflex) et certains types de panneaux visuels (Allflex) avec des numéros uniques au Canada (accordés par l'ACIA ¹).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La rétention des identifiants Allflex est efficace et supérieure à l'actuel identifiant métallique (obligatoire) de l'ACIA, « H of A ». ✓ Les numéros du panneau visuel, visibles à l'avant et à l'arrière, facilitent le travail du producteur. ✓ La lettre permet de repérer rapidement l'année de naissance de l'animal.
Expérimenter les outils de lecture des identifiants électroniques par les producteurs, les vétérinaires et autres intervenants du secteur.	<p>La lecture électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ diminue les erreurs de transcription des numéros des identifiants; ✓ facilite la gestion des données à la ferme (régie) et leur transmission vers la base de données centralisée multi-espèces (par exemple ATQ), vers le MAPAQ et vers l'ACIA; ✓ diminue le temps de manipulation des animaux (pour les gros troupeaux ou lors de l'inventaire annuel).

LES CONCLUSIONS DU PROJET

Les producteurs qui ont participé au projet pilote :

- ✓ sont à l'aise avec les identifiants visuels et électroniques d'Allflex;
- ✓ souhaitent ne plus utiliser l'identifiant métallique fédéral (« H of A »);
- ✓ ont constaté plusieurs éléments positifs à l'identification permanente et à la traçabilité (base de données multiespèces, un outil en cas de crise sanitaire);

- ✓ sont d'accord à ce que l'identification électronique fasse partie d'une éventuelle réglementation;
- ✓ demandent qu'une réglementation sur l'identification permanente et sur la traçabilité des cervidés devienne en vigueur rapidement;
- ✓ souhaitent un seul point de chute pour l'ensemble de leurs déclarations (inventaire, permis de transport, d'exportation et d'importation).

¹ ACIA : Agence canadienne d'inspection des aliments

LES CONCLUSIONS DU PROJET (SUITE)

Identifiant métallique fédéral « H of A »

L'identification offerte par ATQ offre à la fois un numéro unique et la double identification, tout en ayant un excellent taux de rétention. Il serait donc logique de ne plus obliger la pose de l'identifiant métallique à ces producteurs. À cet effet, l'ACRQ et l'AEWQ ont adressé une demande à l'ACIA pour qu'elle reconnaisse immédiatement le nouvel identifiant et, ainsi, qu'elle exempte les producteurs de l'obligation d'apposer l'identifiant métallique.

L'ACIA a répondu positivement à cette requête. Si vous souhaitez ne plus utiliser le « H of A », veuillez communiquer avec le vétérinaire de l'ACIA de votre région (celui qui fait vos tests de tuberculose).

Pincettes utilisées lors de la pose

Quelques producteurs ont fait l'essai de la pince manuelle et de la pince avec retrait automatique. Ils ont rapidement conclu que la pince manuelle est plus facile d'utilisation et moins coûteuse.

Moment de la pose

Après discussion avec les producteurs, il est recommandé que les producteurs aient jusqu'au 30 novembre de chaque année pour effectuer la pose des identifiants des animaux nés au printemps.

Échange d'information

À partir d'une entente, il pourrait être possible que le MAPAQ et l'ACIA puissent les données nécessaires à la certification du producteur (programme de certification relatif à la MDC), à l'émission des permis de déplacement, d'exportation et d'introduction des cervidés. Cette méthode de travail pourrait diminuer, de façon significative, l'envoi de documents et les tâches administratives du producteur.

Les éleveurs de cerfs de Virginie (ferme cynégétique)

Étant donné qu'ils ne manipulent presque pas leurs animaux et que ces derniers meurent chez le producteur, l'identifiant électronique pourrait être remplacé par un bouton de sécurité non électronique. Ce bouton, semblable à l'identifiant électronique, assure une double identification et est disponible à peu de frais.

Bâtons de lecture

Le projet a permis d'acquérir 11 bâtons de lecture (3 Allflex et 8 Syscan) des identifiants électroniques, lesquels sont à la disposition des producteurs, à l'ACRQ. Des frais d'expédition et d'entretien seront requis pour les emprunter.

Achat des identifiants

Tous les producteurs de cervidés du Québec peuvent communiquer, dès maintenant, chez ATQ² pour commander des identifiants (animaux et bois de velours). **En attendant la réglementation, l'ACRQ et l'AEWQ vous recommandent l'utilisation des identifiants électroniques.**

Il existe deux grandeurs d'identifiants. Les éleveurs de cerfs de Virginie souhaitent en avoir un plus petit, équivalent à celui utilisé dans le secteur ovin.

Les déclarations

Lorsque vous posez les identifiants ou que vos animaux sortent de la ferme, **l'ACRQ et l'AEWQ vous recommandent d'informer ATQ** par téléphone ou par Internet (www.agri-tracabilite.qc.ca) pour signaler l'événement. Lorsque la réglementation sera en vigueur, vous aurez déjà pris l'habitude de le faire.

Prochaines étapes

L'ACRQ et l'AEWQ ont demandé au MAPAQ qu'il réglemente l'identification et la traçabilité au Québec. Nous sommes en attente de la réglementation québécoise.

Ensuite, nous pourrions demander que soit mise en place une réglementation fédérale.

Coordonnées

Marylène Tessier, agent de projet, ACRQ et AEWQ
Téléphone : (450) 679-0540, poste 8462
Courriel : mtessier@upa.qc.ca

Identifiants cervidés

(disponible sans lettre de l'année)



Identifiant bois de velours



² ATQ : 1-866-270-4319